

RECRUTEMENT DES RÉSIDENTS POUR LA TURQUIE

Année Scolaire 2022-2023

NOTICE EXPLICATIVE

COMMENT REMPLIR VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE À UN POSTE D'ENSEIGNANT "RÉSIDENT"
DANS UN ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS EN TURQUIE.

LA PROCÉDURE INTERNET EN BREF : trois moments distincts (inscription en ligne + choix des postes + envoi électronique du dossier)

I – CRÉATION DU DOSSIER (date limite d'inscription en ligne : 04/02/2022)

- **Étape 1** : Ouvrir un compte sur Internet <https://recrutement.aefe.fr/residents/>
- **Étape 2** : Renseigner ce dossier en ligne en vous aidant du manuel utilisateur
- **Étape 3** : Clôturer ce dossier en ligne.

II – CHOIX DES POSTES (date limite de choix en ligne : 04/02/2022)

- **Étape 4** : Postuler pour un pays → Saisir en ligne la fiche Turquie et choisir des postes. Valider puis enregistrer le dossier.

III - ENVOI DU DOSSIER : Pas d'envoi de dossier papier

- **Étape 5** : Envoyer une copie numérique (PDF) du dossier, la liste récapitulative des pièces et les justificatifs **par voie électronique avant le 04/02/2022** à l'adresse suivante : recrutement.turquie@aefe.fr en précisant bien **le ou les lycées** pour lesquels vous candidatez dans l'objet du courriel.

En cas de besoin, une fois votre dossier clôturé, vous pouvez nous contacter aux adresses électroniques ci-dessus.

L'établissement se réserve la possibilité de vous demander un original ou une copie certifiée conforme de certaines pièces justificatives.

Le présent dossier de candidature à un poste de "résident" dans un établissement français relevant de l'AEFE en Turquie **ne concerne que les agents titulaires de l'enseignement public français** (les candidatures des agents stagiaires ou non titulaires ne sont pas recevables).

Une durée minimale d'expérience professionnelle sur le territoire français en qualité de titulaire dans le corps, est appréciée dans l'examen des candidatures. Cette durée permet aux agents de bénéficier d'un continuum de formation, d'appréhender les différentes compétences propres aux métiers et d'avoir une bonne connaissance du système éducatif français.» Par ailleurs, les enseignants exerçant dans un établissement du réseau AEFE sous le statut de résident doivent avoir rempli leur premier contrat, soit 3 années, pour pouvoir être candidats à un poste dans un autre pays.

**EN CAS DE CANDIDATURES LIÉES, LES DEUX DOSSIERS DEVRONT ÊTRE ENVOYÉS
CONJOINTEMENT**

**AUCUN DOSSIER INCOMPLET OU PARVENU HORS DÉLAIS NE SERA RETENU.
LES CANDIDATS NE SAISSANT PAS LEURS VŒUX EN LIGNE SERONT ÉCARTÉS DU CLASSEMENT**

CALENDRIER

DATE DE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS (par voie électronique)	04/02/2022 minuit
DATE DE CLÔTURE DE SAISIE DES VŒUX	04/02/2022 minuit
TRAITEMENT DES DOSSIERS : - Il pourra vous être demandé de produire des pièces supplémentaires pour complément d'information.	Janvier-février 2022
ÉTUDE ET CLASSEMENT DES DOSSIERS EN COMMISSIONS PARITAIRES	28/02/2022
PROPOSITION DE POSTE <u>par courriel</u> à votre adresse mail de référence	À partir du 01/03/2022

**LISTE RÉCAPITULATIVE DES PIÈCES À FOURNIR
POUR UN POSTE DE RÉSIDENT EN TURQUIE**

Nom :	Grade :	Discipline :
--------------	----------------	---------------------

**TOUTES CES PIÈCES SONT À FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR UN DOSSIER DE
CANDIDATURE À UN POSTE DE RÉSIDENT 2022-2023**

1/ Pour le dossier de recrutement (pièces obligatoires à joindre avant le 4 février 2022)

- Fiche de candidature
- Lettre de motivation
- Curriculum vitae
- Copie du dernier arrêté de promotion (copie I-Prof acceptée)
- Copie de l'arrêté de titularisation (copie I Prof acceptée)
- Copie de la grille d'évaluation de l'entretien de carrière (si existante)
- Copies des 2 derniers rapports d'inspection existants
- Copie de la dernière notation administrative (sauf personnel du 1er degré n'ayant jamais exercé à l'AEFE)
- Copie d'une pièce d'identité (CNI...) et du livret de famille
- Fiches informations pour l'établissement renseignées
- Copie du diplôme le plus élevé
- Copie de toute lettre de recommandation apportant un éclairage sur le parcours du candidat

2/ Pièces supplémentaires à fournir selon le poste demandé et la situation du candidat

- Candidat établi dans le pays (justificatifs)
- Copie du contrat en cours (personnel relevant de l'AEFE)
- Justificatif de suivi de conjoint (si conjoint déjà établi dans le pays ou pouvant justifier d'une embauche dans le pays au plus tard à la date de rentrée scolaire)
- Copie des certificats, certifications, habilitations en langues étrangères – anglais, turc, section européenne (DNL), autre – diplômes et certifications FLE, CAPASH/CAPPEI, C2i, CAFIPEMF/CAFFA, PSYEN, option de spécialité ou facultative, etc.
- Justificatifs des expériences citées dans le dossier : UPE2A, CASNAV, options, missions, etc.

D'autres justificatifs et attestations pourront être demandés le cas échéant par l'établissement.